

CAHIER DES CHARGES



I/ Note aux soumissionnaires

II/ Cahier des Prescriptions Techniques Particulières (CPTP)

III/ Modèle de lettre de soumission

IV/ Cadre de devis estimatif

MAI 2024

I.	NOTE	ΔΙΙΧ	SOL	IMISSI	ONNA	IRFS
1.	NOIL	AUA	JUL			いいしつ

1. AVIS D'APPEL D'OFFRES

1.1 - Objet de l'appel d'offres

La Banque Centrale de États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) lance un appel d'offres pour l'équipement de la caisse de son Agence Auxiliaire à Odienné en Côte d'Ivoire.

1.2 - Répartition des prestations

Les équipements à fournir et à mettre en place sont constitués de vingt-six (26) lots distincts et indépendants, décrits comme suit.

- Lot 1 Machine à trier les billets de banque
- Lot 2 Machine à emballer sous vide
- Lot 3 Scotcheuse de cartons
- Lot 4 Imprimante d'étiquettes autocollantes
- Lot 5 Compteuse de liasses de billets de banque
- Lot 6 Compteuse à l'unité de billets de banque
- Lot 7 Trieuse valorisatrice de pièces de monnaie
- Lot 8 Encartoucheuse de pièces de monnaie
- Lot 9 Filmeuse automatique de palette
- Lot 10 Appareil d'aide à l'authentification de billets de banque
- Lot 11 Cercleuse électrique semi-automatique
- Lot 12 Banderoleuse de billet de banque
- Lot 13 Perforatrice de billets de banque
- Lot 14 Souffleur
- Lot 15 Aspirateur
- Lot 16 Chariot de manutention
- Lot 17 Transpalette manuel
- Lot 18 Transpalette semi-électrique
- Lot 19 Gerbeur électrique
- Lot 20 Chariot élévateur à mât rétractable
- Lot 21 Bascule de 500 kg
- Lot 22 Malles
- Lot 23 Rayonnages métalliques de stockage
- Lot 24 Coffres
- Lot 25 Autres matériels de caisse
- Lot 26 Balance de précision

1.3 - Conditions de participation

Sont admises à participer au présent appel à concurrence les entreprises spécialisées pouvant exercer en Côte d'Ivoire. Plusieurs prestataires peuvent se constituer en groupement.

1.4 - Présentation de l'offre

Les offres seront rédigées en langue française.

La Banque Centrale opte pour une transmission dématérialisée des dossiers de soumissions.

Les fichiers constitutifs des offres devront être rangés dans des répertoires respectant l'arborescence décrite ci-après :

- un répertoire dénommé « DOSSIER ADMINISTRATIF » ;
- un répertoire dénommé « OFFRE TECHNIQUE ET FINANCIÈRE », lui-même subdivisé en sous-répertoires. Chaque sous-répertoire correspondra à un lot soumissionné (par exemple le sous-répertoire dénommé lot n°1 comportera tous les documents afférents aux offres technique et financière du lot n°1).

Un soin particulier devra être mis dans :

- le nommage des fichiers afin de se conformer à la présentation des offres décrite et l'exhaustivité des documents exigés dans le présent chapitre « Présentation des offres » ;
- la qualité des images et des catalogues qui devront mettre en valeur les articles proposés ;
- l'exhaustivité des documents exigés dans le présent chapitre.

1.4.1 - Dossier administratif

Le dossier administratif devra comporter les pièces suivantes :

- une copie du registre de commerce de l'Entreprise ;
- l'assurance Responsabilité Civile Professionnelle de l'Entreprise ;
- l'attestation de régularité fiscale datant de moins de trois (3) mois ;
- l'attestation d'usage délivrée par la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale indiquant que le soumissionnaire est en règle vis-à-vis de cet organisme ;
- le devis descriptif paraphé, daté et signé.

Toutes les pièces du dossier administratif devront être scannées et enregistrées en format numérique (PDF) dans le répertoire « DOSSIER ADMINISTRATIF » sur le support contenant l'ensemble de l'offre.

Un seul dossier administratif sera présenté, même en cas de soumission pour plusieurs lots.

1.4.2 - Offre financière et technique

L'offre financière et technique devra comprendre les documents suivants :

- un exemplaire daté, signé et cacheté de la soumission, suivant le modèle de soumission joint en annexe, en format pdf. Les soumissionnaires sont invités à porter une attention particulière au renseignement des informations permettant de les contacter en cas d'attribution de marché (numéros de téléphone et adresse email) ;
- le planning de livraison (en pdf);
- le cadre de description et d'illustration des articles proposés (photos en couleur représentatives des articles proposés, description précise de chaque élément de matériaux utilisés, etc.), en pdf;
- un ou plusieurs catalogues des fabricants (en pdf);
- le devis estimatif dûment renseigné, daté et signé conformément au modèle du dossier d'appel d'offres, en format pdf et en format tableur modifiable (Microsoft Excel ou Openoffice Calc).

Les prix doivent être établis en francs CFA, hors taxes et hors droits de douane et comprendre tous les frais nécessaires à la bonne exécution des prestations relatives à chaque lot. Les prix indiqués par le soumissionnaire seront fermes et non révisables.

APPEL D'OFFRES POUR LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION D'ÉQUIPEMENTS DE CAISSE À L'AGENCE AUXILIAIRE DE LA BCEAO À ODIENNÉ EN

Les prix prévus comprennent l'ensemble des dépenses, fourniture et livraison, y compris toutes les sujétions particulières découlant de la nature des prestations, des lieux de livraison et des circonstances locales telles que :

- les frais des livraisons et travaux ;
- tous frais nécessaires non explicitement cités ;
- le bénéfice du fournisseur :
- l'utilisation éventuelle de moyens de livraison exceptionnels, même avec l'accord d'autorités administratives, qui ne saurait ouvrir au fournisseur un droit quelconque à supplément ou indemnité

L'ensemble de l'offre financière et technique sera présenté dans un dossier intitulé « Offre financière et technique », lui-même subdivisé selon les lots auxquels les soumissionnaires présente une offre.

1.5 - Monnaie

Dans le cadre de cet appel d'offres, la monnaie de règlement est le franc CFA.

1.6 - Remise des offres

La Banque Centrale opte pour une transmission dématérialisée des dossiers de soumissions.

A cet égard, Les offres devront être transmises à travers les services d'envoi de fichiers volumineux (*wetransfer*, *grosfichiers*, etc.) à l'adresse courrier.zdps-seti@bceao.int.

1.7 - Validité des offres

La durée de validité des offres devra être au minimum de six (6) mois à compter de la date limite de remise des soumissions.

1.8 - Lieu de livraison

Les équipements commandés doivent être livrés et installés dans l'Agence Auxiliaire de la BCEAO à Odienné en Côte d'Ivoire.

1.7 - Délai de livraison

Compte tenu des prévisions d'achèvement des travaux de construction des immeubles de Agence Auxiliaire, les livraisons devront être effectuées pour le mois de septembre 2024.

1.10 - Variantes dans les offres

Les soumissionnaires qui le souhaitent peuvent, en plus de l'offre de base, proposer des variantes présentant un intérêt technique ou financier.

Chaque variante doit faire l'objet d'un dossier comprenant la description illustrée des articles et un devis estimatif.

1.11 - Modifications et compléments de soumissions

Jusqu'à la date limite fixée pour la réception des offres, toute soumission déjà transmise peut être complétée ou modifiée.

Les compléments ou modifications font l'objet d'une déclaration écrite, signée par le soumissionnaire ou son mandataire.

Sous peine d'entraîner la nullité de la soumission, les modifications et compléments doivent indiquer avec précision l'objet et la portée du changement voulu.

1.12. Démonstration et visite sur site

Dans le cadre de l'évaluation des offres, la Banque Centrale pourrait demander aux soumissionnaires de présenter des échantillons de leurs propositions.

Par ailleurs, la Banque Centrale se réserve le droit de visiter les équipements proposés par les soumissionnaires. Dans ce cas, les frais de déplacement et de séjour des préposés de la Banque seront pris en charge par la BCEAO.

1.13. Assurances

Les fournisseurs et/ou leurs sous-contractants devront, à leur charge, souscrire des polices d'assurance valables pendant toute la durée du contrat et couvrant au moins les risques de transport, de vol sur le site, d'installation et de responsabilité vis-à-vis de tiers.

1.14. Modalités de paiement

Le montant total du marché est réglé par virement bancaire après l'installation, attestée par un test de bon fonctionnement et sur présentation de la facture en trois (03) exemplaires originaux, accompagnée des pièces justificatives (bon de commande, bordereau de livraison et bordereau de bonne exécution des prestations).

Toutefois, si le fournisseur le souhaite, les modalités de règlement suivantes pourront être appliquées :

- 30% d'avance forfaitaire de démarrage, contre remise d'une lettre de garantie à première demande de montant équivalent, délivrée par une banque de premier ordre agréée par la BCEAO ;
- 50% après livraison conforme du matériel, attestée par un bordereau de livraison signé par le représentant du Maître de l'Ouvrage sur le site. A cette étape, il sera procédé à la mainlevée sur la caution d'avance de démarrage, s'il y a lieu;
- 15% après installation conforme du matériel, attestée par un procès-verbal de réception provisoire signé des deux parties ;
- 5% de retenue de garantie libérable à la fin de la période de garantie. La garantie commence à la réception provisoire.

1.15. Litiges et contestations

Tout litige sera réglé à l'amiable. A défaut de règlement à l'amiable, tout différend sera, de convention expresse, soumis à l'arbitrage selon le Règlement d'arbitrage de la Cour Commune de Justice et d'Arbitrage (CCJA) de l'Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires (OHADA) et tranché par un (1) arbitre ad hoc désigné par la CCJA.

L'arbitrage se déroulera en langue française à Abidjan en Côte d'Ivoire et selon le droit ivoirien.

1.16. Informations complémentaires

Pour toute demande d'éclaircissement, les soumissionnaires pourront prendre l'attache de la Direction du Patrimoine et de la Sécurité, par courriel au moins dix (10) jours avant la date limite de remise des offres à l'adresse : courrier.zdps@bceao.int. Toute demande de renseignements parvenue au-delà du délai précité ne sera pas prise en compte.

Les questions formulées ainsi que les réponses apportées seront systématiquement mises en ligne sur le site internet de la BCEAO à l'adresse www.bceao.int. A ce titre, les candidats sont invités à visiter régulièrement le site.

2 - EVALUATION DES OFFRES - ATTRIBUTION DES MARCHES

La non-conformité d'une soumission par rapport aux prescriptions du cahier des charges peut entraîner son annulation.

Aucune information relative à l'examen, aux éclaircissements, à l'évaluation, à la comparaison des offres et aux recommandations pour l'attribution du marché ne sera divulguée aux soumissionnaires ou à toute autre personne ne participant pas à cette procédure avant l'annonce de l'adjudication de l'appel d'offres. Cette décision n'a pas à être motivée.

Pour faciliter l'examen, la BCEAO a toute latitude pour demander à un soumissionnaire de donner des éclaircissements sur son offre, y compris une décomposition du montant des travaux.

L'étude des offres se fera suivant les critères définis par la commission des marchés et celle-ci retient l'offre la plus avantageuse au regard, notamment, des garanties techniques et du montant des offres. A cet effet, cette commission n'est pas tenue de choisir l'offre la moins-disante.

Lorsqu'elle opte de ne pas donner suite à l'appel d'offres, tous les soumissionnaires en sont avisés. La BCEAO ne sera pas tenue de restituer aux soumissionnaires les offres non retenues.

APPEL D'OFFRES POUR LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION D'ÉQUIPEMENTS DE CAISSE À L'AGENCE ALIVILIAIRE DE LA RCEAQ À ODIENNÉ EN



II.	CAHIER DES PRESCRIPTIONS TECHNIQUES PARTICULIERES

1 - OBJET DU CAHIER DE PRESCRIPTIONS TECHNIQUES PARTICULIERES

Le présent Cahier des Prescriptions Techniques Particulières (CPTP) a pour objet de décrire les spécifications techniques des équipements de caisse à fournir et à installer dans les Agences Auxiliaires de la BCEAO à Odienné en République de Côte d'Ivoire.

2 - NORMES ET DOCUMENTS TECHNIQUES

Les matériaux, appareils et fournitures diverses devront être neufs et du meilleur choix.

Les travaux seront réalisés conformément aux règles de l'art, aux normes et réglementations en vigueur dans chaque pays et dans les éditions les plus récentes.

3 - SPECIFICATIONS TECHNIQUES REQUISES POUR LES EQUIPEMENTS

LOT 1: MACHINE A TRIER LES BILLETS DE BANQUE

La machine à trier les billets de banque doit avoir les caractéristiques minimales suivantes :

- capacité d'alimentation en billets à traiter : 500 à 1.500 billets rechargeables durant l'opération;
- rendement : jusqu'à 40.000 billets/ heure ;
- vitesse moyenne de traitement : 12 à 16 billets/seconde ;
- séparateur des billets à trier ;
- capteurs pour détection complète des deux (2) faces du billet :
 - format
 - dénominations/émissions, orientations
 - caractéristiques magnétiques des encres et des fils de sécurité magnétiques
 - caractéristiques fluorescentes des encres
 - papier avec/sans azurants optiques
 - billets superposés
 - billets bande adhésive
 - trous, déchirures, cornes manquantes ou pliées, tachés, parties manquantes
 - ❖ plis Z
 - flaccidité (craquant) du billet
 - reconnaissance des lettres d'identification des pays
- capacité case de rejets : au moins 200 billets ;
- module de triage : quatre (4) modules munis de quatre (4) casiers de tri (16 empileurs), chacun d'une capacité de 100 billets au moins par casier ;
- autres caractéristiques :
 - casier pour vérification simple et facile des bourrages

- écran utilisateur tactile
- lot standard de rapports à imprimer via imprimante connectée
- imprimante (pour impression journalière, largeur papier 76 mm, 2 couleurs)
- Niveau sonore selon la norme EN 13023-2003, ISO 11202 (dB (A)), DIN 45 635 etc : ≤ 75 dB (A);
- encombrement (LxlxH), conditions ambiantes de fonctionnement, puissance et protection électrique : à préciser;
- alimentation électrique : 220/380 V 50 Hz alternatif (triphasé+neutre) ;
- Informations relatives à la maintenance de la machine :
 - durée de vie de la machine ;
 - liste et prix des pièces de rechange et des pièces d'usure rapide avec leur périodicité de remplacement (mensuelle, trimestrielle, semestrielle, annuelle, autres.) et autres types de pièces de rechange;
 - Proposition financière de prestations de maintenance suivant les trois (3) options suivantes : main d'œuvre simple, main d'œuvre avec fourniture de pièces de rechange, assistance technique.
 - Conditions requises pour procéder à une révision générale de l'équipement.
- Autres informations utiles : à préciser.

LOT 2: MACHINE A EMBALLER SOUS VIDE

La machine à emballer sous vide doit avoir les caractéristiques minimales suivantes :

- Emballeuse sous vide manuel ou semi-automatique ;
- Margue: Pack 55 / Robopac ou similaire;
- Modèle : à format variable ;
- Cadence : nombre de paquets/heure à préciser ;
- Dimensions minimales des paquets à emballer sous vide : 114 mm X 110 mm X 60 mm ;
- Dimensions maximales des paquets à emballer sous vide : 145 mm X 140 mm X 74 mm ;
- Équipement muni de plan de travail sur pieds avec roues ;
- alimentation électrique : 220/380 V 50 Hz alternatif (triphasé+neutre) ;
- Livré avec un minimum de pièces d'usure préconisé sur 2 ans ;
- Livré avec 10 bobines d'emballage par machine pour paquets sus indiqués;
- Garantie constructeur : un (1) an minimum, pièces et main d'œuvre sur site.

LOT 3: SCOTCHEUSE DE CARTONS

La scotcheuse de cartons doit avoir les caractéristiques minimales suivantes :

- Hauteur tapis guides latéraux motorisés : >= 50 mm
- Vitesse d'entraînement boîtes : entre 20 et 25 /min
- Largeur bande adhésive : 50 à 75 mm
- nombre de têtes enrubanneuses : 1 en standard et 2 en option

- Dimensions minimales boîtes (Lxlxh): 150x135x110 mm
- Dimensions maximales boîtes (Lxlxh) : ∞x500x500 mm
- Poids minimum boîtes : 1 kg
- Poids maximum boîtes : 20 kg
- Tension alimentation : monophasé 220-230 V/50 Hz
- Fréquence d'alimentation : 50 Hz
- Garantie constructeur : un (1) an minimum, pièces et main d'œuvre sur site.

LOT 4 : IMPRIMANTE D'ÉTIQUETTES AUTOCOLLANTES

L'imprimante d'étiquette doit avoir les caractéristiques minimales suivantes :

- Type: imprimante PR5 transfert thermique ou laser;
- nature : impression sur étiquettes thermiques autocollantes ;
- connectable à une balance
- port de connectivité : USB et/ou RS232 ;
- câble USB et/ou câble RS232 PC fourni;
- largeur d'étiquettes : maximum 108 mm ;
- vitesse: maximum 127 mm/sec.
- résolution : entre 200 et 300 dpi
- alimentation électrique : 220/380 V 50 Hz alternatif (triphasé+neutre);
- poids : à préciser.

LOT 5 : COMPTEUSE DE LIASSES DE BILLETS DE BANQUE

Les caractéristiques minimales de la compteuse de liasses de billets de banque sont :

- détection de la taille : active ;
- réceptacle de capacité minimale : jusqu'à 100 billets de banque / liasse ;
- vitesses variables : 25 à 40 billets / seconde ;
- dimensions billets à traiter :
 - maximum : 145 millimètres (longueur) x 74 millimètres (largeur)
 - minimum : 114 millimètres (longueur) x 60 millimètres (largeur)
- démarrage et arrêt en mode automatique et manuel : obligatoire ;
- encombrement (Lxlxh), poids, niveau sonore, conditions ambiantes de fonctionnement et puissance : à préciser;
- avertisseur sonore et visuel en cas d'erreurs liées au comptage : actif ;
- alimentation électrique : 220/380 V 50 Hz alternatif (triphasé+neutre) ;
- autres informations utiles : à préciser.

LOT 6 : COMPTEUSE À L'UNITÉ DE BILLETS DE BANQUE

Les caractéristiques minimales de la compteuse à l'unité de billets de banque sont :

- Ecran LCD (taille à préciser), clavier de commande (fonctions des boutons);
- Réglages modes de fonctionnement :
- multidevises (XOF, EUR, USD, CHF, GBP, etc.), valorise les billets traités par dénomination;
- authentification : détection de la taille des billets (en 2D et 3D), des billets en double, des billets faux et douteux (capteurs IR, UV, MG, MT, WM, CD, SD et TD) : réglable ;
- dimensions billets à traiter :
 - maximum : 145 millimètres (longueur) x 74 millimètres (largeur)
 - minimum : 114 millimètres (longueur) x 60 millimètres (largeur)
- capacité maximale du bac ou trémie : 300 à 400 billets de banque et bac d'empilage de deux cents (200) billets de banque ;
- capacité maximale de sortie : 200 billets ;
- vitesses variables suivant le mode de fonctionnement :
 - comptage jusqu'à 1000 billets/min
 - valorisation et authentification jusqu'à 1000 billets/min.

LOT 7: TRIEUSE VALORISATRICE DE PIÈCES DE MONNAIE

La compteuse, trieuse et valorisatrice doit être adaptée aux pièces de monnaie émises par la BCEAO et avoir les caractéristiques minimales suivantes :

- modes comptage, tri-comptage, tri-comptage-valorisation pour chacune des dénominations à traiter;
- débit : jusqu'à 2700 pièces / minute ;
- capacité de production : ≥ 250.000 pièces / jour ;
- nombre de coupures : ≥ 9 dénominations simultanées ;
- rejet de pièces de monnaie étrangères et fausses ;
- technologie de tri : signature électro magnétique ou équivalent à préciser;
- valorisation des pièces comptées et triés ;
- poches de sorties : ≥ 9 poches attribuables à souhait ;
- interface pour RS232, USB et LAN et autres à préciser ;
- édition de rapports (pièces comptées, pièces rejetées, pièces douteuses, nombre d'heures de fonctionnement et autres à préciser);
- tableau de bord de commande avec écran tactile ;
- diamètre pièces (par mesures inductives et optique) : variable (15 29 mm) ;
- épaisseur pièces : < 3 mm ;
- alimentation électrique : 220/380 V 50 Hz alternatif (triphasé+neutre) ;

- livré avec un minimum de pièces d'usure préconisé sur 2 ans ;
- garantie constructeur : 1 an minimum, pièces et main d'œuvre sur site ;
- hauteur trémie de chargement : à préciser ;
- bac de rejet pour les pièces mutilées ou suspectes : à préciser ;
- encombrement (LxlxH), poids, niveau sonore, conditions ambiantes de fonctionnement et puissance : à préciser;
- autres informations utiles : à préciser.

LOT 8 : ENCARTOUCHEUSE DE PIÈCES DE MONNAIE

L'encartoucheuse de pièces de monnaie doit être adaptée aux pièces de monnaie émises par la BCEAO et avoir les caractéristiques minimales suivantes :

- rendement : ≥ 30 rouleaux / minute ;
- capacité de production : ≥ 400.000 pièces / jour ;
- vitesse: jusqu'à 3000 pièces / minute;
- trémie d'alimentation : ≥ 17000 pièces ;
- tableau de bord de commande avec écran tactile ;
- diamètre pièces : variable (15 29 mm) ;
- épaisseur pièces : < 3 mm ;
- alimentation électrique : 220/380 V 50 Hz alternatif (triphasé+neutre);
- livré avec un minimum de pièces d'usure préconisé sur 2 ans ;
- garantie constructeur : 1 an minimum, pièces et main d'œuvre sur site ;
- encombrement (LxlxH), poids, niveau sonore, conditions ambiantes de fonctionnement, puissance et protection électrique : à préciser;
- interface pour connexion PC ou imprimante : à préciser ;
- détection et rejet de pièce différent ou défectueux : à préciser ;
- programme de mémorisation : à préciser ;
- autres informations utiles : à préciser.

LOT 9: FILMEUSE AUTOMATIQUE DE PALETTE

Les caractéristiques minimales de la filmeuse automatique de palettes sont les suivantes :

- robot de banderolage de palettes de type compact et facile à déplacer ;
- Margue: Getra/Sfera Easy, Robopac/Master M80FRD ou similaire;
- avec ou sans bras articulé et panneau de commande ;
- capacité : jusqu'à 200 palettes par jour ;
- dimensions des palettes à filmer : 800 mm X 1200 mm ;
- hauteur maximale des palettes de carton à filmer : 1500 à 2000 mm ;
- vitesse de montée et descente du chariot : variable ;

- livré avec système de pré-étirage motorisé ;
- livré avec chargeur de batterie et en option une (1) batterie de rechange en réserve ;
- autonomie de fonctionnement : 6 heures minimum ;
- alimentation électrique : 220/380 V 50 Hz alternatif (triphasé+neutre) ;
- livré avec un minimum de pièces d'usure préconisé sur 2 ans ;
- livré avec 10 bobines de film étirable de qualité et d'au moins deux (2) épaisseurs différentes;
- garantie constructeur : un (1) an minimum, pièces et main d'œuvre sur site.

LOT 10: APPAREIL D'AIDE À L'AUTHENTIFICATION DE BILLETS DE BANQUE

L'appareil d'aide à l'authentification doit présenter les caractéristiques suivantes :

1 - Détection Infrarouge (IR)

- bande spectrale: 750 à 1000 nm;
- écran : ≥ 10 cm ;
- senseur temporisé : ON/OFF ;
- économiseur d'énergie : à préciser ;
- vérification éléments d'authenticité : numéro de série, lettre d'identification, fil discontinu, logo BCEAO, valeur faciale;
- alimentation électrique : 220/380 V 50 Hz alternatif (triphasé+neutre).

2. Détection Ultraviolet (UV)

- puissance lampe UV : > à 4 W ;
- bande spectrale : 254 à 365 nm (nanomètre) ;
- vérification éléments d'authenticité : fluorescence du papier, encres et fibres ;
- vérification multidevise : Franc CFA, Euro, Dollar, Livre sterling, Franc Suisse, etc.;
- fonction auto;
- allumage : à préciser ;
- encombrement (LxlxH), homologation, conditions ambiantes de fonctionnement, puissance et protection électrique : à préciser ;
- alimentation électrique : 220/380 V 50 Hz alternatif (triphasé+neutre);
- autres informations utiles : à préciser.

LOT 11: CERCLEUSE ÉLECTRIQUE SEMI-AUTOMATIQUE

Les spécifications techniques de la cercleuse électrique semi-automatique sont :

- largeur du feuillard : réglable entre 6 mm et 12 mm ;
- nature du feuillard : en plastique ;
- épaisseur : entre 0,4 mm et 0,8 mm
- cadence: 25 30 cycles/minute

- force de serrage selon la taille du lot à ganser : à préciser ;
- mode d'ajustage des paquets (manuel ou automatique) : à préciser ;
- contrôle électronique de la température de chauffage : indiquer l'intervalle de température;
- activation cerclage en mode manuel : bouton sur le pupitre de commande ;
- avance feuillard en mode manuel : bouton sur le pupitre de commande ;
- ajustage tension feuillard : bouton sur le pupitre de commande ;
- arrêt d'urgence : type de commande à préciser ;
- dimensions paquets à cercler (Lxlxh) : Minimum 115 mm x 65 mm x 150 mm ;
- encombrement (Lxlxh), poids, conditions ambiantes de fonctionnement et puissance : à préciser;
- alimentation électrique : 220/380 V 50 Hz alternatif (triphasé+neutre) ;
- autres informations utiles : à préciser.

LOT 12 : BANDEROLEUSE DE BILLETS DE BANQUE

Les caractéristiques minimales de la banderoleuse de billets de banque sont :

- spécifications rouleau de bande :
 - largeur maximale ≤ 260 mm avec papier kraft, 240 mm avec papier adhésif (PP 100 μm) et 180 mm avec papier adhésif (PP 80 μm)
 - ♦ hauteur : jusqu'à 17 mm
 - longueur : ajustable
- largeur de bande : jusqu'à 40 mm ;
- longueur de la bande avec papier kraft : ≈ 150 m ;
- longueur de la bande avec papier adhésif : ≈200 m (PP 80 μm) et ≈ 150 m (PP 100 μm);
- diamètre extérieur de la bobine de bande : maximum 170 mm ;
- diamètre intérieur de la bobine de bande : minimum 50 mm ;
- cadence : 25 30 cycles/minute ;
- Mode de déclenchement : automatique
- force de serrage selon la taille du lot à ganser : à préciser ;
- Mode d'ajustage des ganses (manuel ou automatique) : à préciser ;
- température de scellage : jusqu'à 230 °C ;
- alimentation électrique : 220/380 V 50 Hz alternatif (triphasé+neutre) ;
- encombrement (Lxlxh), poids, conditions ambiantes de fonctionnement, puissance et protection électrique : à préciser ;
- autres informations utiles : à préciser.

LOT 13: PERFORATRICE DE BILLETS DE BANQUE

La perforatrice de billets de banque doit avoir les caractéristiques minimales suivantes :

- hauteur de travail : ≤ 900 mm ;
- vitesse de perçage : 1600 tours / min ;
- vitesse de course : 13 cycles / min ;
- perforage : deux (2) trous de 25 mm minimum dans une pile de billets de banque d'une hauteur de 150 mm au minimum ;
- alimentation électrique : 220/380 V 50 Hz alternatif (triphasé+neutre);
- protection électrique en amont ;
- température de fonctionnement : +5 à +40 °C ;
- accessoires : affûteuse et tête d'affûtage ;
- livrée avec 20 forêts de rechange, pièces de rechange et outils spéciaux (mandrin et autres parties);
- autres informations utiles : à préciser.

LOT 14: SOUFFLEUR

Il s'agit d'un souffleur de poussière dont les spécifications techniques sont les suivantes :

- puissance électrique : ≥ 550 W ;
- encombrement : L x I x h ; poids : à préciser ;
- débit d'air : ≥ 3.5m3/min ;
- Vitesse à vide : 15000 tr/min
- niveau de pression acoustique : 69 dBA
- alimentation électrique : 220/380 V 50 Hz alternatif (triphasé+neutre) ;
- accessoires : à préciser
- Autonomie : Equipé d'une batterie ou non (autonomie à préciser)

LOT 15: ASPIRATEUR

Il s'agit d'un aspirateur de poussière dont les spécifications techniques sont les suivantes :

- puissance électrique : > 1000 W;
- diamètre nominal standard : DN35 ;
- capacité cuve : ≥ 15 litres ;
- encombrement : L x I x h ; poids : à préciser ;
- appareil sur roues : nombre de roues : à préciser ;
- débit d'air : 74 l/s ;
- niveau de pression acoustique : 69 dBA ;
- accessoires: flexible d'aspiration de longueur supérieure à 2.5 mètres avec coude, deux
 (2) tubes d'aspiration, sacs filtrants, suceur poussière (diamètre à préciser);

• alimentation électrique : 220/380 V – 50 Hz alternatif (triphasé+neutre) (préciser la puissance).

LOT 16: CHARIOT DE MANUTENTION

Le chariot de manutention doit avoir les caractéristiques minimales suivantes :

- structure : acier inoxydable ;
- guidon de manœuvre en tube de 30 mm;
- plateforme de chargement de 1200 × 600 mm ;
- charge admissible : 500 kg;
- dimensions (L*I*h): 1400 × 660 × 900 mm;
- quatre (4) roues de diamètre 160 mm dont deux (2) fixes et deux (2) pivotantes à frein.
- Type de roues : roues pleines

LOT 17: TRANSPALETTE MANUEL

Les caractéristiques minimales du transpalette manuel sont :

- capacité nominale : 2 500 kg ;
- hauteur de levage : ≥ 11,5 cm ;
- longueur des fourches : ≥ 115 cm ;
- longueur totale maximale : ≥ 1,2 m;
- largeur totale maximale : 52 cm ;
- hauteur minimale / maximale des fourches abaissées : ≥ 8,5 cm / ≥ 10 cm ;
- empattement des roues des fourches : 36,4 cm ;
- roues directrices : Nylon / Polyuréthane (ou autre à préciser)
- rouleaux de transport : Nylon / Polyuréthane (ou autre à préciser)
- autres accessoires (à préciser).

LOT 18: TRANSPALETTE SEMI-ÉLECTRIQUE

- Force: 1800 kg
- Largeur hors tout : 550 mm
- Hauteur de levée mini : 65 mm
- Hauteur de levée maxi : 205 mm
- Fourche longueur : 1150 mm
- Fourche largeur : 550 mm
- Roue de fourche Ø : 80 mm
- Roue directrice Ø: 140 mm
- Batterie tension: 48 V
- Batterie capacité : 10 Ah

- Vitesse de déplacement avec charge : 4.5 km/h
- Vitesse de déplacement sans charge : 5 km/h
- Hauteur hors tout : 1250 mm
- Poids: 127 kg
- Roue directrice largeur: 55 mm
- Ergonomique : à préciser
- Roue de fourche largeur : 70 mm
- Alimentation électrique : 220/380 V 50 Hz alternatif (triphasé+neutre)

LOT 19: GERBEUR ÉLECTRIQUE

Les caractéristiques minimales du gerbeur électrique sont les suivantes :

- Capacité nominale : 1 500 kg ;
- Hauteur de levage : 2 mètres ;
- Contrainte de passage (H max X L max) : 1,90 m × 1,50 m;
- Largeur totale du gerbeur : entre 790 mm et 1.100 mm ;
- Mât triplex ou quadruplex ;
- Largeur d'une (1) fourche : 160 mm
- Longueur des fourches : entre 1,10 et 1,20 m ;
- Hauteur des fourches abaissées : ≤ 86 mm
- Ecartement intérieur des fourches : 265 mm
- Hauteur du mât: entre 1760 mm et 1900 mm
- Type de moteur : électrique à haut rendement ;
- Autonomie : au moins six (6) heures ;
- Livré avec chargeur ;
- Livré avec un minimum de pièces d'usure préconisé sur 2 ans ;
- Alimentation électrique : 220/380 V 50 Hz alternatif (triphasé+neutre)
- Autres accessoires (à préciser);

LOT 20 : CHARIOT ÉLÉVATEUR ÉLECTRIQUE À MÂT RÉTRACTABLE

Fonction : Stockage et récupération de palettes pour rayonnages à palettes sélectifs sur de grandes hauteurs

- Capacité de base : 1 400 kg ;
- Centre de gravité : 600 mm ;
- Longueur des fourches : 1 150 mm ;
- Largeur totale: 1 270 mm;

- Mât : mât à trois étages ;
- Hauteur de levage : 7 400 mm ;
- Hauteur du mât abaissé : 3 000 mm ;
- Hauteur du mât déployé : 8 044 mm ;
- Batterie: 48V 620 Ah;
- Chargeur : Chargeur triphasé ;
- Moteurs : moteurs à courant alternatif à haut rendement ;
- Moteur d'entraînement : 6,0 kW ;
- Moteur de levage : 13,3 kW ;
- Caméra vidéo sur les fourches : oui + moniteur couleur ;
- Pré-sélecteur de hauteur de levage : oui + fonction d'enclenchement ;
- Alimentation électrique : 220/380 V 50 Hz alternatif (triphasé+neutre).

LOT 21: BASCULE

Les caractéristiques minimales de la bascule sont les suivantes :

- Portée : 1500 kg ;
- Précision de pesage : 100 g ;
- Type de balance : Plate-forme ;
- Alimentation : Secteur ;
- Plateau longueur : 1500 mm ;
- Plateau largeur : 1500 mm ;
- Métrologie légale : non ;
- Ajustage lieu d'utilisation : non ;
- Matériau : Acier ;
- Tension: 230 V;
- Affichage : LCD ;
- Protection : IP 54 ;
- Balance compteuse : oui ;
- Forme du plateau de balance : Carré.

LOT 22: MALLES

1 - Mallette

Les caractéristiques minimales de la mallette sont :

- structure : aluminium ;
- longueur : 55,5 cm ;
- largeur: 41 cm;

- profondeur : 28,5 cm ;
- doté de deux (2) dispositifs de verrouillage par cadenas.

2 - Panière en osier ou malle métallique

Les caractéristiques de la panière ou de la malle sont :

- structure : osier ou inox ;
- longueur: 110 cm;
- largeur: 41 cm;
- profondeur: 42 cm;
- doté de deux (2) dispositifs de verrouillage par cadenas.

3 - Caissette métallique

La caisse à monnaie doit avoir les caractéristiques suivantes :

- structure en acier étiré sans soudure avec revêtement en poudre ;
- pourvue d'une serrure de sécurité cylindrique avec deux clés et d'un trieur à monnaie en plastique;
- poignée de transport rabattable sur le couvercle ;
- dimensions (L*I*h): 30,0 cm x 24,0 cm x 9,0 cm.

LOT 23: RAYONNAGES MÉTALLIQUES DE STOCKAGE

Le dispositif de stockage en rack est un ensemble de rayonnages réalisés à l'aide de profilés métalliques assemblés mécaniquement et formant une structure métallique stable. Chaque palier du système de rayonnages sera constitué d'étagères (sous forme de profilés en métal équidistants maintenus par assemblage).

1 - Rayonnages doubles

Rayonnages métalliques en modules de dimensions L 300 cm x I 100 cm x H 355 cm selon plans joints.

Ces modules seront placés dos à dos pour former des rayonnages doubles.

2 - Rayonnages périphériques

Rayonnages métalliques en modules de dimensions L 300 cm x I 100 cm x H 355 cm selon plans joints.

Ces modules seront placés contre des murs et disposent de grilles gantois (cf. plans), contrairement aux rayonnages doubles.

LOT 24: COFFRES

1 - Coffres-forts

Coffres-forts de grande taille (FICHET BAUCHE type CARENA 370 ou similaire) avec clé de contrôle à serrure indépendante pour les caisses de grosses opérations, les caisses particulières et la caisse du personnel.

2 - Coffres vide-poche

Coffres FICHET BAUCHE type CARENA 40 ou similaire avec deux clés d'ouverture et un

système de combinaison à quatre (4) compteurs pour :

- Chef de tri ;
- Chef de la Section Caisse;
- Chef de la Section Administration, Patrimoine et Sécurité;
- Chef de la Section Comptabilité ;
- Assistant au Chef d'Agence ;
- · Chef d'Agence.

LOT 25: AUTRES MATÉRIELS DE CAISSE

1 - Cisaille pour feuillards

La cisaille droite pour feuillards doit avoir les caractéristiques minimales suivantes :

- structure : inox ;
- grande capacité de coupe, jusqu'à 35 mm de large (largeur et épaisseur maxi : 31.75 mm x 0,90 mm).

2 - Machines à calculer

La calculatrice imprimante 12 chiffres doit disposer des caractéristiques suivantes :

- écran rétro-éclairé clair et lisible de deux (2) couleurs (vert pour les chiffres positifs, rouge pour les négatifs);
- impression par ruban encreur deux (2) couleurs ;
- vitesse 4,3 lignes/sec;
- quatre (4) opérations de base, pourcentage, calcul coût-vente-marge, calcul de taxe, conversions devises (3), calcul constant. Fonction de calcul de rendu de monnaie;
- arrondi arithmétique : supérieur inférieur ;
- sélecteur de décimales, grandes touches 0, 00, 000 ;
- touches sous total, grand total, non-addition;
- alimentation électrique : 220/380 V 50 Hz alternatif (triphasé+neutre).

3 - Pince à plomb

La pince à plomb doit disposer des caractéristiques suivantes :

- structure en inox;
- manchon plastifié pour un meilleur confort au plombage ;
- utilisable pour plomb de diamètre 12 à 15 mm.

4 - Lot de 10 cadenas avec clé passe

Le lot de 10 cadenas avec clés « passe » doit disposer des caractéristiques suivantes :

- ensemble cohérent de 10 cadenas ;
- boîtier en laiton massif de 40 mm ;
- anse cémentée de 6 mm;

- double levier de verrouillage ;
- cylindre à goupilles de précision ;
- serrures avec clé « passe » ;
- sans possibilité d'avoir des cadenas avec des clés identiques ;
- livré avec deux (2) clés par cadenas et deux (2) clés passe pour le lot.

5 - Cadenas sans clés « passe »

Les Cadenas sans clés « passe » doivent disposer des caractéristiques suivantes :

- boîtier en laiton massif de 40 mm;
- anse cémentée de 6 mm;
- double levier de verrouillage ;
- cylindre à goupilles de précision ;
- serrures sans clé « passe » ;
- sans possibilité d'avoir des cadenas avec des clés identiques ;
- livré avec deux (2) clés par cadenas.

6 - Cachet à cire et pistolet pour cire

Le cachet et le pistolet doivent disposer des caractéristiques suivantes :

- a. Le cachet à cire :
 - structure : métallique ;
 - forme du cachet : ronde ;
 - destiné à la cire ;
 - ses inscriptions seront communiquées par la BCEAO.

b. Pistolet pour cire:

- pour bâton de cire
- alimentation électrique : 220/380 V 50 Hz alternatif (triphasé+neutre).

7 - Cachet « timbre sec »

Le cachet « timbre sec » de marque SHINY ou toute autre marque de qualité équivalente :

- sous forme de pince « timbre à sec »
- servant à gaufrer le papier suivant une empreinte ;
- avec texte rond, lignes autour et au centre, caractères classiques SANS SIGLE;
- ses inscriptions seront communiquées par la BCEAO.

Le cachet « timbre sec » doit avoir les caractéristiques suivantes :

- pince à timbre sec complète ;
- forme circulaire ;
- ses inscriptions seront communiquées par la Banque.

8 - Caisse à outils pour électromécanicien

Caisse à outil de type servante d'atelier en métal comportant 6 tiroirs, équipée sur quatre (4) roues et contenant au minimum les éléments listés ci-dessous :

- 1. un (1) jeu de tournevis lame ronde, embout plat : 0x75, 1x100, 2x125, 2,5x75,3,5x100,5,5x125 ;
- 2. un (1) jeu de tournevis cruciforme ;
- 3. un (1) jeu de tournevis isolé 1000V plat 2.5x75 ; 3x100 ; 4x100 ; 5.5x125 ; 6.5x150 ; 1x80 ; 2x100 ;
- 4. un (1) jeu de tournevis cruciforme isolé 1000 V;
- 5. un (1) coffret cliquet + tournevis + jeu de douilles et rallonge simple et pivotante ;
- 6. deux (2) tournevis microélectronique Phillips ou modèles équivalents : n° 000 et 00 ;
- 7. six (6) tournevis microélectronique plats 1,2 1,5 1,8 2 2,5 3 mm;
- 8. un (1) tournevis testeur;
- 9. un (1) jeu de clés plates mixtes 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 17, 19 mm;
- 10. un (1) jeu de 13 douilles de 2 à 14 mm + cliquet et rallonge simple et pivotante ;
- 11. une (1) douille rallonge 250 mm;
- 12. une (1) clé à molette 300 mm;
- 13. un (1) jeu de clés allen 2 à 14 ;
- 14. un (1) jeu de clés allen en T avec tête sphérique ;
- 15. un (1) jeu de clés torx (étoile);
- 16. un (1) niveau à bulle d'air avec indication ou vérification des plans horizontaux et verticaux ;
- 17. une (1) pince à étau;
- 18. un (1) étau (petit gabarit) ;
- 19. une (1) pince multiprise;
- 20. une (1) pince universelle isolée 1000 V longueur 160 mm;
- 21. une (1) pince coupante isolée 1000 V longueur 160 mm;
- 22. une (1) pince à becs longs demi-rond coudés, isolée 1000 V, longueur 160 mm;
- 23. deux (2) pinces circlips réversibles ;
- 24. un (1) arrache-roulements ou extracteur de roulement de marque KUKKO Type 43-1 (ou KUKKO 43-1) ou FACOM de 45 mm ;
- 25. un (1) dégrippant;
- 26. un (1) graisseur;
- 27. une (1) burette à huile ;
- 28. un (1) marteau (poids <1 kg);
- 29. un (1) maillet (poids <1 kg);

```
30. une (1) pointe à tracer;
31. une (1) paire de ciseaux électricien ;
32. un (1) couteau d'électricien ;
33. un (1) jeu de limes plates ;
34. un (1) jeu de limes rondes ;
35. un (1) pied à coulisse digital au 1/100ème de mm ;
36. un (1) doigt magnétique;
37. un (1) fer à souder;
38. une (1) pompe à dessouder ;
39. une (1) lampe frontale;
40. un (1) marqueur indélébile ;
41. un (1) multimètre isolé 1 000 V;
42. une (1) paire de gants isolants;
43. un (1) paquet de collier plastique (serflex);
44. une (1) loupe;
45. un (1) nettoyant carte électronique ;
46. un (1) sonomètre numérique 30-130 dB (décibels);
47. une (1) mesure courte (3 mètres);
48. une (1) clé articulée à ergot amovible pour écrous à encoches ;
49. une (1) lunette de sécurité anti-UV ;
50. une (1) monture de scie isolée 1 000 V;
51. une (1) perceuse-visseuse électrique sans fil.
```

9 - <u>Tendeur-sertisseur-coupeur polypropylène</u>

- compatible avec du feuillard polypropylène 12 mm ;
- utilisation intensive avec chapes.

10 - <u>Dévidoir pour feuillard polypropylène</u>

- avec bac de rangement pour les chapes et l'appareil à cercler ;
- équipé de roues et d'un système de guide ;
- hauteur, largeur et poids à préciser ;
- diamètre du mandrin supporté à préciser.

11 - Dévidoir pour ruban adhésif

- usage intensif;
- pour ruban adhésif de 50 mm.

LOT 26 : BALANCE DE PRÉCISION

Portée (kg): jusqu'à 15 kg
Précision de entre 0,1 et 1g

pesage (g): Kg

Unité de mesure : balance à plateau en acier inoxydable

Nature : à préciser
Taille du plateau : convivial

Clavier par sortie interface RS232 et/ou USB ou autre

Transmission de à préciser données : à préciser

Dimensions signal sonore et/ou lumineux ou autre à

(LxPxH): préciser
Alerte: à préciser
Certification: oui

Ajustage lieu LCD rétro-éclairé

d'utilisation : à préciser

Affichage :

Métrologie légale

:

4 - FORME DU MARCHE

Le marché pour ces fournitures sera à prix global forfaitaire. En conséquence, l'offre financière de l'entrepreneur s'entend toutes sujétions comprises, c'est-à-dire, tenant compte de toutes les contraintes ci-avant énumérées.

5 - RECEPTIONS PROVISOIRE ET DEFINITIVE DES TRAVAUX

Dans le cadre de la réception du matériel, des tests pour la vérification de bon fonctionnement seront réalisés. La réception du matériel sera effectuée en deux temps selon la procédure ci-après :

- réception provisoire, constatant la conformité au descriptif de l'offre des équipements fournis;
- réception définitive après la réception provisoire et la constatation du bon fonctionnement des équipements, sans que le délai puisse excéder douze (12) mois à compter de la livraison. La réception définitive interviendra sur demande du fournisseur.

Chaque réception fera l'objet d'un procès-verbal signé par les deux parties.



III - MODELE DE LETTRE DE SOUMISSION

« APPEL D'OFFRES POUR LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION D'ÉQUIPEMENTS DE CAISSE À L'AGENCE AUXILIAIRE DE LA BCEAO À ODIENNÉ EN REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE »

Je soussigné [Nom prénoms et fonction],

Agissant au nom et pour le compte de l'Entreprise [Adresse complète de l'Entreprise, numéro de téléphone et adresse email] inscrit au Registre du Commerce et du crédit Mobilier de [lieu de résidence] sous le numéro [Numéro du registre de commerce] :

- après avoir pris connaissance de toutes les pièces du dossier d'appel d'offres pour la fourniture et l'installation d'équipements de caisse à l'Agence Auxiliaire d'Odienné en Côte d'Ivoire;
- après m'être rendu compte de la situation des lieux, des installations qui s'y trouvent actuellement et après avoir apprécié à mon point de vue et sous ma responsabilité la nature et l'importance des travaux à réaliser :
- 1 me soumets et m'engage à exécuter les travaux, conformément au dossier d'appel d'offres, moyennant le prix global, forfaitaire, non révisable, hors taxes, et hors droits de douane de [Montant en chiffres et en lettres],
- 2- m'engage à accomplir les travaux dans un délai de [Délai d'exécution prévu dans le planning] à compter de la date de la notification de l'ordre de service pour commencer les travaux,
- 3- m'engage expressément à exécuter les travaux conformément aux prescriptions du cahier des charges et suivant les règles de l'art,
- 4- m'engage à maintenir mon prix pendant une période de six (6) mois à compter de la date de dépôt des offres,
- 5- demande que la BCEAO se libère des sommes dues par elle au titre du marché, en faisant donner crédit au compte n°[numéro de compte] ouvert au nom de [Attributaire du compte] à la [Banque].

Fait à [Lieu de résidence], le [jour/mois/année]
Signature et Cachet
[Nom et Prénoms]
[Nom et Prénoms]

III. CADRE DE DEVIS QUANTITATIF ET ESTIMATIF

NB: Les cadres de devis estimatifs sont donnés à titre indicatif.

Désignation	Quantité	Prix unitaire	Prix total
Lot 1 : Machine à trier les billets de banque	1		
Lot 2 : Machine à emballer sous vide	2		
Lot 3 : Scotcheuse de cartons	1		
Lot 4 : Imprimante d'étiquettes autocollantes	3		
Lot 5 : Compteuse de liasses de billets de banque	7		
Lot 6 : Compteuse à l'unité de billets de banque	8		
Lot 7 : Trieuse valorisatrice de pièces de monnaie	1		
Lot 8 : Encartoucheuse de pièces de monnaie	1		
Lot 9 : Filmeuse automatique de palette	1		
Lot 10 : Appareil d'aide à l'authentification de billets de banque	3		
Lot 11 : Cercleuse électrique semi-automatique	3		
Lot 12 : Banderoleuse de billets de banque	2		
Lot 13 : Perforatrice de billets de banque	1		
Lot 14 : Souffleur	2		
Lot 15 : Aspirateur	2		
Lot 16 : Chariot de manutention	5		
Lot 17 : Transpalette manuel	2		
Lot 18 : Transpalette semi-électrique	2		
Lot 19 : Gerbeur électrique	1		
Lot 20 : Chariot élévateur électrique à mât rétractable	1		
Lot 21 : Bascule	1		
Lot 22 : Malles Mallette Panière en osier ou malle métallique Caissette métallique	3 5 4		

Désignation	Quantité	Prix unitaire	Prix total
Sous-total Lot 22			
Lot 23 : Rayonnages métalliques de stockage Rayonnages doubles Rayonnages périphériques	18 6		
Sous-total Lot 23			
Lot 24 : Coffres Coffres-forts Coffres vide-poche	5 6		
Sous-total Lot 24			
Lot 25 : Autres matériels de caisse Cisaille pour feuillards Machines à calculer Pince à plomb Lot de 10 cadenas avec clé « passe » Cadenas sans clés « passe » Cachet à cire Pistolet pour cire Cachet « timbre sec » Caisse à outils pour électromécanicien Tendeur-sertisseur-coupeur polypropylène Dévidoir pour ruban adhésif	2 1 1 3 jeux 1 1 2 1 1 1 1		
Sous-total Lot 25			
Lot 26 : Balance de précision	3		
Total Agence Auxiliaire d'Odienné			

RECAPITULATIF AGENCE D'ODIENNE

LOT	DESIGNATION	PRIX TOTAL
LOT N°1 :	MACHINE À TRIER LES BILLETS DE BANQUE	
LOT N°2 :	MACHINE À EMBALLER SOUS VIDE	
LOT N°3 :	SCOTCHEUSE DE CARTONS	
LOT N°4 :	IMPRIMANTE D'ÉTIQUETTES AUTOCOLLANTES	
LOT N°5 :	COMPTEUSE DE LIASSES DE BILLETS DE BANQUE	
LOT N°6 :	COMPTEUSE À L'UNITÉ DE BILLETS DE BANQUE	
LOT N°7 :	TRIEUSE VALORISATRICE DE PIÈCES DE MONNAIE	
LOT N°8 :	ENCARTOUCHEUSE DE PIÈCES DE MONNAIE	
LOT N°9 :	FILMEUSE AUTOMATIQUE DE PALETTE	
LOT N°10 :	APPAREIL D'AIDE À L'AUTHENTIFICATION DE BILLETS DE BANQUE	
LOT N°11 :	CERCLEUSE ÉLECTRIQUE SEMI-AUTOMATIQUE	
LOT N°12 :	BANDEROLEUSE DE BILLET DE BANQUE	
LOT N°13 :	PERFORATRICE DE BILLETS DE BANQUE	
LOT N°14 :	SOUFFLEUR	
LOT N°15 :	ASPIRATEUR	
LOT N°16 :	CHARIOT DE MANUTENTION	
LOT N°17 :	TRANSPALETTE MANUEL	
LOT N°18 :	TRANSPALETTE SEMI-ÉLECTRIQUE	
LOT N°19 :	GERBEUR ÉLECTRIQUE	
LOT N°20 :	CHARIOT ÉLÉVATEUR À MÂT RÉTRACTABLE	
LOT N°21 :	BASCULE DE 500 KG	
LOT N°22 :	MALLES	
LOT N°23 :	RAYONNAGES MÉTALLIQUES DE STOCKAGE	
LOT N°24 :	COFFRES	
LOT N°25 :	AUTRES MATÉRIELS DE CAISSE	
LOT N°26 :	BALANCE DE PRÉCISION	
TOTAL AGE	NCE AUXILIAIRE D'ODIENNE	